

## CONSEIL DES SAGES

### Compte-rendu annuel d'activités 2016-2017

### Groupe de travail « Cadre de vie, prévention, sécurité »

M. PERRAUD (*responsable du groupe*) dresse l'historique du travail réalisé par le groupe au cours de cette première année de fonctionnement.

- **Septembre 2016** : Formation du groupe de travail « Cadre de Vie, Prévention, Sécurité », composé de 16 Sages
- **Novembre 2016** : Définition de deux axes prioritaires :
  - ⇒ Urbanisme et Sécurité : choix d'une méthodologie fondée sur des marches exploratoires
  - ⇒ Cadre de vie : l'accent est mis sur la dynamisation du centre-ville
- **Janvier 2017** : Rencontre avec M. Jean-Marie GIRARD, Adjoint à l'Urbanisme, l'Environnement et le Cadre de Vie, qui a permis d'apporter un éclairage sur différents projets de la municipalité
- **Février 2017** : Rencontre avec Mme Estelle SIAUDEAU, Conseillère déléguée en charge du Commerce et du Développement du centre-ville, Mme Anne-Laure LOIZEAU et M. Yohan LERIN, co-présidents de l'Union des Commerçants et Artisans Herbretais (UCAH), durant laquelle des projets structurants ont été présentés. Les échanges ont permis d'envisager des perspectives d'évolution (optimisation du marché couvert, installation d'un camping, etc.)
- **Mars 2017** : Marche exploratoire en centre-ville pour analyser les difficultés de circulation et de stationnement
- **Mai 2017** : Marche exploratoire en centre-ville pour réaliser un point sur l'aménagement urbain

#### 1- Circuits cœur de ville

Mme LEPRON rappelle qu'un sous-groupe, placé sous sa responsabilité, a été constitué avec pour objectif de travailler sur la mise en valeur du centre-ville par le biais de parcours de découverte. M. ROUILLON, de l'association L'Héritage, contacté à ce sujet, a confirmé avoir remis au printemps 2016 un dossier sur la question à Mme le Maire. Le travail de l'association, tout à fait pertinent, pourrait servir de base à une nouvelle réflexion commune.

Contacté également, M. LANGLET, en charge de l'animation touristique pour la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, s'est montré très disponible et ouvert. Toutefois, il a indiqué que, pour l'heure, le projet de renforcer les circuits existants est suspendu, faute de moyens financiers suffisants. Il propose que soit constitué, dès lors que les fonds nécessaires auront été attribués, un groupe de travail comprenant des membres de l'association Pieds Z'ailés, de l'Héritage, du Conseil des Sages et de l'Office du Tourisme.

À ce jour, il est toutefois possible de réaliser les parcours de visite grâce à l'application dédiée sur smartphone. L'Office de Tourisme met également à la disposition du public des feuillets (succincts).

*Les échanges se poursuivent sur les activités respectives des associations Pied Z'ailés et L'Héritage.*

M. BLANCHARD considère qu'il ne faut pas s'interdire de travailler en partenariat avec les associations herbretaises et propose donc d'entamer une réflexion conjointe sur les futurs circuits cœur de ville.

## 2- Dynamisation du centre-ville

M. BROSSEAU indique qu'une première réunion du sous-groupe a eu lieu le 11 mai 2017, durant laquelle plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- ⇒ la circulation (piétons, vélos, voitures)
- ⇒ les animations
- ⇒ les commerces

Après avoir défini précisément les contours du centre-ville, le groupe s'est attaché à formuler des préconisations.

Concernant la circulation en centre-ville :

- renforcer le fléchage des points d'intérêts (mairie, églises, office de tourisme, restaurants, etc.) par un système de couleurs sur les planimètres
- renforcer le fléchage du centre-ville depuis la sortie d'autoroute
- prévoir des ancrages à vélos dans tous les parkings
- créer une piste cyclable ainsi qu'un STOP à côté de la pharmacie Rue Jean Hucteau
- piétonniser la Rue de l'Eglise

S'agissant des animations en centre-ville :

- créer de nouveaux bacs à sables
- envisager un vide-grenier, une brocante, une braderie (*la création d'un Comité des Fêtes et les modalités logistiques de ce type de manifestation sont évoquées*)
- proposer un marché fermier aux Halles

M. BROSSEAU indique qu'une deuxième rencontre, sous forme de marche exploratoire, s'est tenue le 24 mai 2017.

Il en résulte diverses observations :

- absence de planimètres à des endroits jugés stratégiques : Parking des Arts, Place du Champ de Foire, Parking Rue du Pont de la Ville, Place des Anciens Combattants, Place Herbauges, Place des Droits de l'Homme
- mauvaise disposition ou absence de signalétique : Parking des Arts, Place du Champ de Foire, Place des Anciens Combattants, Place des Remparts, Croisement Rues des Bains Douches et du Tourniquet, Croisement Rue Nationale et Rue de la Prise d'Eau, Place des Droits de l'Homme
- absence d'ancrage à vélos ou ancrages jugés trop succincts : Parking des Arts, Parking Saint-Jacques, Parking Rue de Clisson, Place des Remparts, Centre du Lavoir, Place Herbauges
- emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite inadéquats : Parking Saint-Jacques, Place des Anciens Combattants

En outre, les Sages proposent également les évolutions suivantes :

- les indicateurs du nombre d'emplacement disponibles pourraient être généralisés à tous les parkings
- l'Office du Tourisme et les WC publics pourraient utilement être mentionnés sur les plans